

# **PETITION CONTRE LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA TRESORERIE DU NORD VAL-DE-BIEVRE**

Exposé des motifs :

Depuis le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, au ministère des finances c'est le non remplacement de deux fonctionnaires sur trois. Les effets dans notre trésorerie ont pour conséquence une réduction catastrophique du nombre d'agents, mais sans aucun allègement de notre charge de travail.

En 2011, notre effectif théorique était de 18,5 et de 15,60 agents en réalité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 notre effectif a été diminué à 17 avec en réalité 14,6. En septembre 2012, quatre agents et un cadre A ont été mutés, mais seulement quatre agents stagiaires sont arrivés pour les remplacer. Le cadre A n'a pour l'heure pas été remplacé. Leur formation est une charge supplémentaire pour les personnels déjà éprouvés. Cette situation engendre un stress important pour les agents d'où les conséquences suivantes : deux agents sont en arrêt maladie (l'un depuis le 28 juin 2012 et l'autre depuis le 14 mai 2012). Aucun remplacement pour l'instant n'est prévu par la direction, celle-ci ne tenant même pas compte des problèmes de santé d'un certain nombre de nos collègues, pourtant signalés par tous, dont la médecine de prévention.

De plus, le poste se retrouve avec un inspecteur à mi-temps thérapeutique. Les équipes de renfort promises ne sont toujours pas au rendez-vous, qu'il faut souvent former puisque sortant d'école.

Il est à rappeler que notre poste gère le plus grand nombre de logements HLM du Val-de-Marne, avec une population parfois en grande difficulté financière (énormément de plan Banque de France sont déposés, en constante augmentation chaque année). Mais la population reste attachée à sa trésorerie avec le passage de plus de 250 redevables par jour en début de mois.

Actuellement, une nouvelle politique d'offre de service semble vouloir être menée par notre administration, en déplaçant les trésoreries municipales dans les services des impôts des particuliers, d'où notre nouvelle inquiétude sur nos conditions de travail.

Le peu de considération de la Direction départementale pour les trésoreries Municipales est consternant. A l'exemple de l'année dernière, pour les besoins d'encadrement de la direction, un cadre B a été supprimé dans notre poste pour créer un poste de cadre A à la Direction. Cette mesure a fait l'objet d'une pétition remise à la Direction départementale et une question ouverte lors réunion avec les personnels de direction.

De telles conditions ne nous permettent plus d'assurer un service public de qualité et d'assurer l'égalité de traitement de chaque citoyen. Pourtant, les mairies, les OPHLM et nos concitoyens ne sont-ils pas en droit d'obtenir cette qualité de service tant vanté par le Ministère des Finances publiques ?

<b>Noms, prénoms</b>	<b>Signature</b>